

2. La domination culturelle du latin

Pendant la période féodale, le prestige de l'église catholique en Europe était immense. Le pape agit comme un véritable arbitre supranational à qui devaient obéissance les rois et l'empereur du Saint Empire romain germanique.

2.1. La langue de prestige

Non seulement le latin était la langue du culte, donc de tout le clergé et des abbayes, mais il demeurait l'unique langue de l'enseignement, de la justice et des chancelleries royales (sauf en France et en Angleterre, où l'on employait le français pour les communications entre les deux royaumes); c'était aussi la langue des sciences et de la philosophie. Il faudra attendre le XIII^e siècle pour voir apparaître timidement les premiers textes de loi en «françois». Sous Charles IV (1322-1328), une charte sur dix seulement était rédigée en «françois». Sous Philippe VI (1328-1350), le latin dominait encore largement au début de son règne, mais à la fin les trois quarts des chartes étaient rédigées en «françois».

Les gens instruits devaient nécessairement se servir du latin comme langue seconde : c'était la langue *véhiculaire internationale dans tout le monde catholique*. Hors d'Europe, le turc, l'arabe, le chinois et le mongol jouaient un rôle analogue. C'est pourquoi les princes du royaume de France se devaient de connaître le latin. Le poète **Eustache Deschamps** (v.1346-v.1407) affirme, par exemple, qu'un roi sans lettres (était «illettré» ou «sans latin» était un «âne» couronné).

Néanmoins, malgré cette exigence du latin chez les aristocrates de haut rang, les faits ont souvent démontré que la maîtrise du latin demeurait souvent un vœu pieux. C'est pourquoi beaucoup de nobles, qui avaient des connaissances rudimentaires de latin, embauchaient des traducteurs.

2.2. La création des latinismes

De fait, le Moyen Âge fut une époque de traduction des œuvres rédigées en latin. Or, ces traductions furent très importantes, car elles ont introduit une quantité impressionnante de mots savants issus du latin biblique.

Afin de combler de nouveaux besoins terminologiques, l'Église catholique a elle-même donné l'exemple en puisant dans le vocabulaire latin pour se procurer les mots qui lui manquaient: *abomination, autorité, discipline, glorifier, majesté, pénitence, paradis, quotidien, résurrection, humanité, vérité*, etc. La philosophie a fait de même et est allée chercher des mots comme *allégorie, élément, forme, idée, matière, mortalité, mutabilité, multiplier, précepte, question, rationnel, substance*, etc. Mais c'est le domaine des sciences que l'ancien français a dû puiser le plus abondamment dans le fonds latin: *aromatiser, automnal, azur, calendrier, diurne, emblème, équinoxe, fluctuation, occident, solstice, zone*, etc. Les emprunts au latin classique comptent sûrement quelques dizaines de milliers de termes.